



Les violences des dernières semaines ont permis de braquer regards et caméras sur le désespoir des quartiers, mais à quel prix. Une partie de la jeunesse se perd à dégrader son propre environnement, à détruire les biens des voisins et les

pour l'avenir de nos quartiers **ne pas baisser les bras**

moyens de services publics. Dans un tel climat, la fermeté est indispensable pour maintenir l'autorité de l'Etat et protéger les habitants des quartiers, qui sont les premières victimes. Mais la seule répression ne peut mener qu'à l'impasse. D'autant qu'en supprimant la police de proximité, les financements aux associations, les postes d'aides éducateurs ou d'adjoints de sécurité, les deux derniers gouvernements ont commis une suite d'erreurs graves, parachevée par les propos outranciers de Nicolas Sarkozy. Au cours des nuits passées dans les rues d'Aubervilliers

pour tenter d'apaiser la situation, nous avons pu une nouvelle fois constater à quel point l'exaspération des uns et la résignation des autres formaient un mélange redoutable, que seul le dialogue et l'accompagnement social pouvaient désamorcer. Heureusement, il existe toujours beaucoup de bonnes volontés dans les quartiers, à commencer par les jeunes eux-mêmes. Parents, professeurs, militants associatifs, travailleurs sociaux, élus de terrains vont devoir redoubler d'efforts pour les aider à se construire un véritable avenir.



mardi 22 novembre journée internationale contre les violences faites aux femmes

Une femme sur dix serait victime de violences conjugales. Parallèlement, en Seine Saint-Denis le tableau de bord de l'observatoire régional de la santé met l'accent sur l'état de santé des femmes qui par exemple, souffrent plus qu'ailleurs de pathologies liées à l'alcool ou au tabac. La dégradation de la situation sociale dans le département accentue tous ces

phénomènes. Pour réagir, le Conseil général a créé un observatoire des violences faites aux femmes, et à Aubervilliers, le Conseil local de sécurité et de prévention a mis en place un groupe de travail sur ces questions. Parmi les solutions concrètes il a notamment été demandé aux offices HLM de réserver des appartements pour aider les femmes victimes de violences. Il faut également noter qu'à Aubervilliers plusieurs structures aident les femmes en sit-

uation difficile. On peut notamment citer les consultations juridiques à la maison de la justice et du droit 20 rue Bernard et Mazoyer. Par ailleurs, à l'occasion de la journée internationale de lutte, l'observatoire des violences faites aux femmes du Conseil général et le mouvement du planning familial organisent une série d'initiatives. Notamment, une rencontre/Débat le Mardi 22 novembre de 10h à 16h à la Salle Pablo Neruda, Hôtel de Ville de Bobigny, et du 15 au 26 novembre, 4 troupes de théâtre forum (maliennne, indienne, brésilienne et française) sont invités dans 15 villes du département pour des débats théâtraux avec la population. Renseignements auprès de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes : 01 43 93 83 49.



une consultation spécifique à Aubervilliers

Depuis juin dernier, une consultation de victimologie est mise en place au centre de dépistage et de prévention sanitaire du Conseil général à Aubervilliers. Unique dans le département, cette consultation est assurée par un médecin spécialisé dans le soutien psychologique aux victimes. Les patient(e)s doivent être préalablement orientés par un professionnel de santé ou de médiation.



le conseil général partenaire local

à Aubervilliers le Conseil général intervient financièrement dans de nombreux domaines. Exemples.

- ✓ 312 837 pour le fonds d'intervention de quartier pour l'amélioration de l'habitat
- ✓ 35 826 participation aux travaux de climatisation du centre de gérontologie Constance Mazier
- ✓ 22 000 pour le soutien au lieu d'écoute Mosaïque
- ✓ 20 000 action d'insertion du service accueil travailleurs handicapés
- ✓ 573 000 réparation du réseau d'assainissement rue Danielle Casanova
- ✓ 150 000 fonctionnement du conservatoire national de région Aubervilliers - La Courneuve
- ✓ 75 000 club municipal d'Aubervilliers handball D2 féminine
- ✓ 30 000 ravalement de la crèche Bernard et Mazoyer
- ✓ 7 000 participation à l'achat d'un véhicule pour les soins à domicile pour les personnes âgées
- ✓ 1 437 725 pour la requalification de la rue Danielle Casanova

réunion publique

«Cette réunion est la vôtre, je l'ai souhaitée pour qu'à Aubervilliers nous ayons un temps d'échange sur l'éducation», c'est par ces mots qu'Evelyne Yonnet commençait la réunion d'information organisée le 11 octobre dernier à la bourse du travail, en présence de trois membres de la direction des collèges du Conseil général et d'Anne-Marie Mahéas, Vice-présidente chargée des affaires scolaires. Responsable de la construction et de l'équipement des collèges, le département a mis en œuvre depuis cette rentrée, les premières mesures du schéma départemental pour la réussite des jeunes en Seine Saint-Denis, adopté le 24 mai dernier et réalisé en concertation avec la communauté éducative.

La première de ces mesures concerne la restauration scolaire. L'aide décidée par le Conseil général se traduit par une baisse moyenne du prix de la cantine de 17 % pour toutes les familles, à laquelle s'ajoute une prise en

à Aubervilliers, **Evelyne Yonnet** représente le Conseil général dans les conseils d'administration de trois collèges publics, **Jean Moulin, Gabriel Péri, Henri Wallon**, et dans deux collèges privés sous contrat d'association, **Notre Dame des Vertus** et **Chné Or**.

présentation de nouvelles mesures en faveur des collégiens



Evelyne Yonnet et Anne-Maire Mahéas, vice-présidente du Conseil général chargée des collèges

charge supplémentaire pour les enfants boursiers. En agissant sur le prix de la cantine, le Conseil général espère ainsi voir augmenter le nombre de demi-pensionnaires et contribuer à l'amélioration de l'équilibre et des conditions de scolarisation des collégiens. Ce dispositif évoluera dès la rentrée 2006 vers un véritable quotient familial. Cette mesure s'ajoute à d'autres aides, comme celles en faveur de la gratuité de l'enseignement (fourniture d'une calculatrice, d'un cahier de travaux dirigés, etc.), l'aide aux projets pédagogiques des enseignants, ou encore l'accompagnement scolaire dans le cadre de la nouvelle convention sur les démarches éducatives.

Les collèges en Seine Saint-Denis

les 119 collèges départementaux accueillent plus de 69 200 élèves le Conseil général consacre 30% de son budget d'investissement à la construction et à la rénovation des collèges



le schéma départemental des collèges en débat à la bourse du travail

transports

service de soirée pour le 170

Le 170 relie la Gare de Saint-Denis à la Porte des Lilas en traversant Aubervilliers, Pantin et le Pré Saint-Gervais. Dans le cadre du projet Mobilien, le Conseil général a réalisé d'importants travaux pour la requalification de l'avenue de la République à Aubervilliers et d'une partie de l'avenue Edouard Vaillant à Pantin (participation du Conseil général : 2,895 M € HT). Au regard des améliorations apportées, la RATP et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France doit ouvrir un service de nuit de 21h30 à 00h30 (passage toutes les 30 minutes). Prévu initialement pour le premier novembre 2005, son lancement est perturbé par les événements récents, mais il reste d'actualité. La RATP doit également mettre en service des bus plus confortables et plus écologiques.



charte d'objectif pour le 173

Emprunté chaque année par un nombre croissant de voyageurs, le 173 traverse la Plaine Saint-Denis et le centre d'Aubervilliers. Il permet la correspondance avec les RER B, C, D, les métros 13 et 7, le tramway et 25 lignes de bus. Les principaux objectifs retenus sont l'amélioration de la régularité et de la rapidité du parcours, l'augmentation de la fréquence les week-ends, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Un diagnostic a permis de déterminer les principaux points de blocage du trafic. A Aubervilliers, il s'agit notamment du stationnement anarchique, par exemple rue des Noyers ou rue du Moutier, du non-respect des couloirs de bus rue Danielle Casanova, notamment au niveau de la poste et du Franprix. Le processus d'amélioration s'appuiera sur les projets d'aménagement en cours, la restructuration du centre commercial rue Casanova, la requalification des carrefours des rues Casanova - Charles Tillon et des rues Charron-Karman-Réchossière.

Projets

une maison relais
rue edouard vaillant

La future maison relais proposera un logement durable à des personnes isolées ou des ménages sans enfants à charge, socialement fragilisés. Organisée en appartements indépendants, cette nouvelle structure préservera l'autonomie des résidents tout en les aidant à organiser un projet d'insertion. Elle sera composée de 25 studios, dont 3 pourront être équipés pour les personnes handicapées. Un agent d'accueil et de service sera présent en permanence auprès des résidents, en lien avec le responsable de la maison, chargé du suivi social et de la gestion locative. Le terrain retenu est situé 7 rue Edouard Vaillant. Les travaux sont programmés pour le second semestre 2007. Le Conseil général, la ville, la région et l'Etat devraient être partenaires du projet.

fort d'aubervilliers
vers un nouveau projet

Le travail de la mission d'information menée en 2004 par Evelyne Yonnet a porté ses fruits. Aubervilliers, Plaine Commune et le Conseil général ont engagé une phase active d'élaboration d'un nouveau projet de revalorisation des 26 hectares du site. A suivre...

ZAC émile dubois
vers une résidence
pour personnes âgées
dépendantes

Le 11 janvier 2005, la Commission permanente du Conseil général a accordé à l'Association ISATIS, l'autorisation de créer un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D) habilité à l'aide sociale de 79 places dont 4 lits en hébergement temporaire et un accueil de jour de 4 places, dans la zone d'aménagement concertée Emile Dubois. Cependant, il subsiste encore des incertitudes sur la participation de l'Etat.

bien naître en seine-saint-denis

Malgré le plus fort taux de natalité de France, 11 maternités du département ont été fermées en quinze ans. La réduction inquiétante du nombre de structures a incité les professionnels et le Conseil général à se pencher sur les besoins en matière d'accueil périnatal. Le collectif *Bien Naître en Seine-Saint-Denis* vient de réaliser une enquête auprès des femmes venant d'accoucher en Seine-Saint-Denis. Elles ont été invitées à donner leur avis sur l'accompagnement, le suivi de la grossesse, l'accouchement, le séjour à la maternité, le retour au domicile. Le collectif *Bien-Naître en Seine-Saint-Denis* rassemble des représentants du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, des maternités publiques et privées, du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins et celui de l'Ordre des Sages-Femmes, de la pédiatrie, de la pédopsychiatrie, des services sociaux, des associations de parents.

la protection maternelle et infantile en chiffres

26 313 naissances en 2004 - 14 maternités
117 centres de PMI (dont 5 à Aubervilliers)
200 médecins, près de 35 sages-femmes,
170 puéricultrices et 210 auxiliaires de puériculture
travaillent pour les PMI

Le saviez-vous ?
Le Conseil général a mis en place une instance de médiation et de recours dont le rôle est de promouvoir et soutenir l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures petite enfance et chez les assistantes maternelles.
Pour joindre l'instance :
immeuble Picasso – bureau 416
BP 193 - 93003 Bobigny cedex
Tél : 01 43 93 80 94

Découvrir

les équipements sportifs départementaux

Dans le cadre de sa fonction de présidente de la 3ème commission de travail du Conseil général, Evelyne Yonnet, visitait le 20 juin dernier deux sites départementaux, le golf de la Poudrerie et la base de loisirs de Champs sur Marne. Cette séance était consacrée à la présentation des installations et à la rencontre avec les équipes chargées de leur gestion. En présence d'Emmanuel Constant Vice-président

chargé des sports, et des membres de la direction du secteur jeunesse et sports du Conseil général, la discussion a permis d'échanger sur la politique d'investissement du département et sur ses orientations en matière de sport et de loisirs, notamment en direction de la jeunesse. Ceci nous donne l'occasion de vous présenter ces deux sites peu connus des habitants du département.



Evelyne Yonnet avec l'équipe du golf

le golf de la Poudrerie

Ouvert en octobre 2003, le golf départemental s'étend sur 15,4 hectares en bordure du parc de la Poudrerie. Il a vocation à faire découvrir ce sport au plus grand nombre. Rens. golf de la Poudrerie entrée allée Paul Vieille à Livry-Gargan. tél. 01 41 52 19 30 e-mail : sevrans@ucpa.asso.fr accès RER B station Sevrans-Livry.

la base de loisirs de Champs sur Marne

Acquise et aménagée en 1973 par le Conseil général, la base de loisirs de Champs-sur Marne (77) accueille gratuitement les enfants de 6 à 12 ans venant des centres de loisirs ou des collèges de Seine Saint-Denis (accompagnés de leur professeur d'EPS). D'une superficie de 25 hectares, la base est organisée autour d'un lac de 12 hectares et propose de nombreuses activités physiques et sportives. tél. 01 60 05 24 01 - internet : <http://basedechamps.fr.st>



la base de loisirs de Champs sur Marne est destinée aux enfants de Seine Saint-Denis



Depuis 2001, Evelyne Yonnet est également maire-adjointe d'Aubervilliers chargée de l'urbanisme et de l'habitat. Elle répond à

4 questions sur l'habitat

Vous semblez craindre que les violences des dernières semaines n'occulent les débats de fond, en particulier sur le logement.

E.Y. *Absolument, le temps politique est court et les effets d'annonce priment souvent sur le reste. Pourtant, avec 55000 demandes de logements insatisfaites, près de 2500 copropriétés en difficulté, plusieurs milliers de personnes sans domicile fixe, notre département ne veut plus d'une énième mesure de façade prise dans l'urgence.*



Le gouvernement a pourtant créé l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

E.Y. *Certes, en créant un guichet unique, l'ANRU a eu le mérite de simplifier les choses. Malheureusement, le guichet est souvent fermé. Il manque plus de 3 milliards d'euros de financement et près de 200 projets sont en souffrance au niveau national. J'ai alerté à plusieurs reprises le Préfet de Seine Saint-Denis sur ces questions.*

Que proposez-vous ?

E.Y. *Il faut impérativement diversifier les interventions de l'Etat en finançant des solutions d'hébergements d'urgence, de relogement temporaire ou de résidences sociales. Tous ces modes d'accueil sont indispensables pour débloquer la situation. Par exemple, à Aubervilliers nous avons engagé des efforts considérables contre l'habitat indigne. Mais nous butons systématiquement sur le manque de logements pour héberger temporairement les habitants pendant les travaux. Par ailleurs, l'action du gouvernement est trop exclusivement orientée sur les "démolitions reconstructions". Ces opérations sont souvent nécessaires pour sauver des quartiers, mais ne permettront pas de proposer suffisamment de logements réellement accessibles aux familles modestes.*

Et le Conseil général dans tout ça ?

E.Y. *Sur Aubervilliers, le Conseil général aide au financement de travaux de première nécessité par l'intermédiaire des fonds d'intervention de quartier et par l'aide aux propriétaires occupants à revenus modestes. En revanche, le Conseil général n'intervient que trop faiblement en matière de rénovation urbaine. Avec mes collègues socialistes, nous avons proposé de renforcer la participation du Conseil général sur le logement et les projets ANRU. Un redéploiement des politiques départementales est absolument nécessaire.*

soyons précis...

. Evelyne Yonnet a été élue conseillère générale de Seine Saint-Denis en mars 2004 sur le canton d'Aubervilliers-est.

. Membre du Parti socialiste, elle est également adjointe au maire d'Aubervilliers depuis 2001.

. Cette publication a été tirée à 15000 exemplaires, pour un coût de 1440 €. Elle est intégralement financée sur les fonds personnels d'Evelyne Yonnet.



Mise en place par le Conseil général, la structure Via le monde (tél. 01 41 60 89 17) a pour vocation d'aider les nombreux bénévoles engagés sur des projets de solidarité. Via le monde est un centre de ressources qui fournit documentation, contacts utiles, outils méthodologiques et peut mettre en relation avec d'éventuels partenaires associatifs ou institutionnels. Via le monde vient d'ouvrir son site Internet. www.vialemonde93.fr

en bref

petite enfance

. 2000 livres pour tout petits seront distribués pour les fêtes de fin d'année dans les crèches départementales et les centres de PMI.

. Le 16 novembre, le Conseil général a signé avec la Caisse d'allocation familiale une convention qui place la Seine Saint-Denis comme département pilote sur les modes d'accueil petite enfance.

agir pour l'emploi

Avec plus de 90 000 demandeurs d'emplois, la Seine Saint-Denis connaît un chômage de masse



Evelyne Yonnet lors de la manifestation nationale pour l'emploi du 4 octobre

qui est au cœur de toutes ses difficultés. Facteur aggravant, les emplois créés sur place bénéficient trop rarement aux salariés du département. Pour lutter contre cette situation, le Conseil général a signé une charte de coopération avec la société Veolia et la SNCF pour favoriser l'embauche des demandeurs d'emplois de Seine Saint-Denis. Cette charte devrait être prochainement étendue aux secteurs de l'hôtellerie et du BTP. Par ailleurs, le Conseil général organisera au premier semestre 2006 des assises départementales pour l'emploi. L'objectif est de développer la concertation entre salariés, employeurs, travailleurs sociaux et élus, pour renforcer et développer toutes les actions menées pour l'emploi en Seine Saint-Denis.

je souhaite



un rendez-vous



recevoir les informations d'E. Yonnet par courrier

Prénom

Nom

adresse

tél

e-mail

retourner ce coupon à Evelyne Yonnet

Hôtel du département
B.P. 193

93003 Bobigny cedex

tél : 01 43 93 93 74 / 93 54

e.yonnet.cg93@wanadoo.fr

